

Assemblée générale

Date : samedi 16 novembre 2019

Heure : 10 h00 – 11h00

Lieu : salle multi-associative d’Audrieu

Présents appartenant au C.A. : Elsa Burnel, Marie-Laure Delaunay, Philippe Dissez, Jennifer Janssen, Fabienne Le Nouy, Loïse Lemonnier, Pascal Lerichomme, Sylvie Malherbe, Sylvie Sibiril, Pascal Villeroy.

Présents adhérents : une dizaine de personnes

Représentants des communes : Alain MIREY, maire adjoint d’Audrieu, en charge des associations ; Excusé : André Marie, Maire de Saint Vaast sur Seulles

Presse : Sandrine Briens, correspondant OF

Personnes excusées : Véronique Lemonnier (C.A.), Pauline Jean (C.A.), Maryline et Sylvain Gidon (adhérents), Patrick Fritzsich (animateur) , Lucie Jeanne (animateur), Alexis Lelievre (animateur), Sébastien Windels (animateur), Estelle Hue(C.A.), Anne-Laure Aballea(C.A.), Katleen Bailly (adhérente), Mélina Merioua(C.A.), Karine Fave(C.A.), Ludivine Cavé(C.A.).

Sommaire

1. Rapport moral
2. Bilan financier saison 2018/2019
3. Bilan financier prévisionnel saison 2019/2020
4. Questions diverses
5. Election des membres du C.A.

Le Président, Pascal Villeroy, introduit la séance et cite les personnes excusées.

1. Rapport moral

cf Annexe 1 p. 5 à 7 de ce document.

Lecture du rapport moral rédigé par Pascal Villeroy, au nom d'une équipe et qui figure dans son intégralité en annexe 1 de ce document.

Quelques précisions apportées oralement :

- L'activité zumba adultes n'a pu être reconduite et la MJC le déplore. La salle utilisée jusque là ne satisfaisait pas (problèmes de chauffage entre autres). Des recherches ont été opérées mais n'ont pas abouti. La salle d'Ellon aurait pu convenir mais elle était proposée en location et non mise gracieusement à disposition, ce qui n'était pas envisageable.
- Déception pour l'activité hockey sur gazon proposée en nouveauté suite au stage, encourageant, mais qui au final n'a pas suscité suffisamment d'inscriptions.
- Le prochain téléthon aura lieu le 07/12 à la salle cadence d'Audrieu, sur une formule similaire à celle de la dernière édition. Il y aura besoin de bénévoles, comme tous les ans.
- L'année 2020 est celle des 20 ans de la MJC, d'où l'envie de marquer la date par un évènement significatif, sur la commune d'Audrieu (où la MJC a son siège). Rien n'est arrêté pour le moment.
- La rentrée a été marquée par le forum des associations, qui a eu lieu cette année à Audrieu. Lors du forum sont représentées 15-20 associations mais l'évènement est largement porté par la MJC. Cette année, il y a eu un peu moins d'entrées mais cela s'explique aussi par le fait que plus d'une centaine d'inscriptions s'étaient déjà faites lors des permanences du mois de Juin.
- Dans la salle, il y a une question concernant la mise à disposition de la salle de Loucelles, rénovée. Effectivement, des échanges ont déjà eu lieu et l'activité couture pourra s'y installer à partir de Janvier, libérant complètement l'ancienne cantine mais la salle ne peut pas accueillir tous types d'activités.

2. Bilan financier saison 2018/2019

cf Annexe 2 p. 8 à 10 de ce document, qui détaille le bilan recettes/dépenses par activité, et précise les effectifs.

Marie-Laure Delaunay, trésorière de la MJC, présente le tableau remis aux personnes présentes et commente le bilan financier.

Le désengagement de la communauté de communes avait plongé la MJC dans un fort déficit (perte brutale de 8 700€ de subvention). Cela avait obligé à une décision d'augmentation de l'adhésion (portée de 5 à 10€), qui a pris effet sur cette saison 2018/19. Par ailleurs, toutes les communes avec un nombre significatif d'adhérents avaient été alertées et sollicitées. Nombre d'entre elles se sont montrées généreuses (que ce soit sous forme de subvention ou de mise à disposition de salles).

La saison 2018-2019 se clôture avec un bilan positif de presque 4 000 €, mais il importe de souligner que c'est lié à une situation exceptionnelle qui ne se renouvellera pas. C'est dû à ce que pour plusieurs communes mentionnées dans le tableau, les dotations correspondant à 2 années ont été versées durant le même exercice. C'est en particulier le cas pour Audrieu (pour motifs de changement d'équipe municipale) qui, de plus, a apporté un soutien exceptionnel au regard des difficultés rencontrées.

Ce bilan est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3.Prévisionnel financier saison 2019/2020

Cf tableau détaillé figurant en annexe 3 pages 11 à 13.

Au moment de cette A.G., le prévisionnel fait apparaître un déficit de l'ordre de 700 €. Il n'y a pas cette fois de circonstances exceptionnelles favorables, on peut donc se réjouir d'une situation qui, si elle reste fragile, s'est assainie puisque l'on tend vers l'équilibre. Cette saison a vu l'application de 2 tarifs d'adhésion selon que les adhérents sont issus de communes soutenant la MJC ou pas

Quelques investissements minimes et indispensables ont pu être faits.

Pas de remarque particulière de la salle concernant ce prévisionnel.

4.Questionnaires diverses

- Une personne de la salle s'interroge sur le devenir de la bibliothèque, qui était gérée par la MJC (elle est encore mentionnée sur le bilan 2018-19). L'intercommunalité l'a reprise entièrement à son compte, ce qui en soi n'est pas contestable. Un réseau de bibliothèques a été constitué et cela peut être une chose intéressante. Ce qui n'est pas acceptable, c'est la façon dont cela a été fait, sans échanges, sans communication, sans respect des bénévoles qui interviennent. On ne peut que souhaiter que la bibliothèque soit bien maintenue localement, car elle joue un rôle important.
- Sylvie Malherbe s'exprime sur l'existence de 2 événements : le gala de danse et la MJC en scène. Elle trouve qu'il y a un problème de répétition pour certaines activités, que cela fait des dates très rapprochées, qui plus est dans la période des kermesses et autres événements. Elle pense qu'il faudrait réfléchir à tout mettre sur une seule journée, ce qui permettrait également une économie sur la location de salle et solliciterait moins les bénévoles. Il est pris acte de sa remarque, la formule sera peut-être effectivement à revoir en 2021. L'évènement des 20 ans pourra être source d'informations en la matière.
- Pascal Villeroy met à profit la présence d'Alain Mirey pour interroger ce dernier sur le devenir de la Maison des Associations. Une proposition a été faite au groupe Volvo (qui a repris la RVI) pour racheter un grand algeco. C'est en négociation. Un terrain a été réservé. La surface d'algeco permet d'envisager une partie dojo et une partie réservée à d'autres activités (danse de salon etc...). Une fois les choses débloquées, les travaux pourront être très rapides mais aucune date ferme ne peut être encore donnée. Il est rappelé qu'il faudra penser à des places de stationnement. Pascal rappelle que la MJC a un peu d'argent qui avait été mis de côté en vue d'acheter des équipements pour cette maison des associations (miroirs, matériels divers).

5. Election du nouveau CA

Le C.A. constitué pour l'année écoulée comportait 26 membres, dont 5 membres au sein du bureau.

Rappel : le C.A. est renouvelable tous les ans par 1/3. Cela fait 9 membres à sortir.

8 personnes ont fait part, par écrit, de leur décision de sortir sans se représenter.

Il s'agit de : Aballea Anne-Laure ; Bance Laura ; Cavé Ludivine ; Fave Karine ; Hue Estelle ; Lemeray Valérie ; Merioua Melina ; Szonn Christine

Membres du CA sortant :

Sylvie Malherbe

Membres du CA entrant :

Sylvie Malherbe

Un appel est fait à la salle pour savoir si de nouveaux candidats se présentent. C'est le cas pour 2 personnes, Brigitte Cudeville et Angelo Maffione.

Le nouveau C.A sera donc constitué de **20 membres**, dont la liste figure en annexe 4.

Élection du nouveau bureau

L'élection se fera à l'occasion de la première réunion du nouveau C.A. qui aura lieu le mardi suivant, 19 novembre à 20h30 à la salle du Conseil de la mairie d'Audrieu.

Fin de séance / Pot de l'amitié

Annexe 1 Rapport moral

Rapport moral présenté par le Président, au nom d'une équipe

Bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée générale. Merci pour leur présence aux élus locaux avec qui nous entretenons des relations privilégiées et amicales, nouées depuis près de 20 ans, date de création de la MJC.

En préambule, comme chaque année, rappelons l'importance de ce moment qu'est l'AG : c'est ce jour que nous pouvons faire le bilan de la saison écoulée, tirer parti de l'expérience vécue et faire évoluer notre structure en dialoguant avec vous.

Commençons ce bilan par divers éléments révélateurs de la bonne santé de notre association.

La nouvelle saison :

La saison 2019/2020 débute avec environ 500 adhérents (513 inscriptions aux activités et 488 adhérents si on tient compte des inscriptions multiples et des membres du C.A. ne pratiquant pas d'activité). Ce nombre, similaire à celui de l'an passé, est atteint malgré la suppression de l'activité zumba adultes et de l'art créatif, faute de salles adaptées et du théâtre adultes, faute d'inscriptions.

La recherche de nouvelles salles s'est avérée complexe. Nous ne souhaitons plus maintenir sur Tessel l'activité zumba adultes en raison d'une commodité de la salle peu satisfaisante et nous n'avons pas trouvé de solution de remplacement.

Trois nouvelles activités ont été proposées pour démarrer cette saison, suite aux essais favorables de stages : le hockey sur gazon, la danse de salon adultes et la danse de salon jeunes ados. Compte tenu des intentions d'inscription, seule la danse de salon adultes a été maintenue.

Les évènements :

S'agissant des manifestations et dans un ordre purement chronologique :

- fin 2018, la MJC a grandement contribué au succès du Téléthon nouvelle version. Cette version sera reconduite pour la prochaine édition le 7 décembre prochain à Tilly sur Seullès, date pour laquelle nous aurons besoin d'activer le bénévolat.

-L'apéro concert en mai 2019 a attiré son public fidèle, malgré l'absence du djembé (son « meneur » était indisponible à cette date) et la défection cette année de l'association partenaire « musique à bec ».

- Cependant, les deux évènements phares de notre saison restent le gala de danse et la MJC en scène. Tous deux ont eu lieu en juin, ce qui a généré beaucoup de mobilisation pour les bénévoles. Nous faisons appel depuis plusieurs années à la salle de l'association Astrobale à Carcagny, appropriée pour ce type de manifestation. Nous avons néanmoins souffert cette année d'une canicule exceptionnelle le jour de la MJC en scène. Cela a affecté le nombre d'entrées et rendu inconfortable l'après-midi, mais nous avons fait le maximum pour veiller à la sécurité des enfants et du public en mettant à disposition sans limitation des bouteilles d'eau et en installant un ventilateur sur scène.

Pour ces évènements, nous aimerions revoir exceptionnellement la formule en 2020. Ce sera l'année des 20 ans de notre association, et nous avons l'envie de marquer cette date et de travailler sur un évènement majeur, mais rien n'est défini à ce jour.

La rentrée 2019 a été marquée par le forum des associations qui s'est déroulé à Audrieu. Le public a répondu présent à cette manifestation ouverte aux associations du territoire mais organisée majoritairement par la MJC.

Petit point financier :

Le sujet financier reste fragile. A la disparition des subventions de l'intercommunalité, nous avons dû prendre la décision d'augmenter l'adhésion. Nous sollicitons par ailleurs les communes ayant des adhérents et nombre d'entre elles jouent le jeu de soutenir financièrement notre structure. D'autres communes le font par mise à disposition gracieuse de salles communales. Ceci n'est pas suffisant. Fort des soutiens mais constatant par ailleurs un désintérêt de certaines collectivités, il a été décidé pour cette année de majorer le coût d'inscription des adhérents issus des communes ne subventionnant pas la MJC, (hausse de 10 à 20 €). Nous espérons ainsi ne pas faire porter tout le poids du soutien sur certaines communes uniquement et sensibiliser les élus à l'intérêt de soutenir la MJC.

Rappelons que tous les « profs » des différentes activités sont rémunérés, sauf 2 (à leur demande). Nous insistons en revanche sur le fait que les bénévoles qui composent le conseil d'administration ou encore le bureau ne bénéficient d'aucune indemnité. Cela contribue à proposer des tarifs accessibles à tous et à ouvrir des activités aux familles, une des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Le détail financier vous sera donné ultérieurement durant cette réunion. Alors que les comptes étaient très déficitaires, suite aux quelques mesures prises, les choses s'assainissent. La saison 2018-2019 sort en positif, mais avec des conditions exceptionnelles qui seront explicitées par notre trésorière et nous devrions cette saison tendre vers l'équilibre ou même l'atteindre.

Communication :

En terme de communication, la plaquette, notre site internet et notre page facebook sont les outils majeurs. Nous faisons le maximum pour publier des informations régulières sur le site et la page facebook.

Pour les informations ponctuelles concernant les cours, les convocations etc ..., nous vous adressons selon le cas un mail ou un sms. Vous devez normalement en recevoir de temps en temps.

Investissements :

Nous avons réalisé quelques investissements cette année, en particulier un ordinateur portable (l'unique ordinateur de la MJC !) et des tapis de sol pour baby mouv.et rythm&gym.

Remerciements :

Tous les évènements précédemment cités sont importants pour le territoire, ils sont connus et reconnus des habitants des communes mais n'existent que grâce à un fort investissement de nos bénévoles, certains étant acteurs majeurs de ces manifestations. Nous ne pouvons les nommer individuellement mais ils se reconnaîtront, et nous tenons conjointement à vous à vivement les remercier.

Cette assemblée nous donne également l'occasion d'honorer l'ensemble des bénévoles et en particulier les membres du bureau pour leur engagement et leur disponibilité pour les tâches quasi quotidiennes qu'ils effectuent.

Merci aux bénévoles qui ont permis d'assurer les permanences en juillet et septembre pour, respectivement, les réinscriptions et inscriptions. Ce principe initié l'an passé et devenu plus familier est globalement bien perçu, même si quelques incompréhensions sont à signaler. Cela permet de bien cadrer les choses, de disposer d'un fichier beaucoup plus vite (notamment pour les convocations comme pour cette assemblée) et d'assurer une rentrée sereine.

Nous tenons enfin à souligner l'excellent travail fourni par nos intervenants d'activités. C'est le gage du dynamisme de notre association, merci à eux.

Ce rapport moral arrive à son terme.

Nous aimerions toujours plus de présents lors de cette assemblée, qui est un lieu d'information et d'échanges. Un regard critique peut être utile et faire avancer les choses. C'est le moment d'exprimer les réserves, les insatisfactions, s'il y en a, mais en toute courtoisie, car certains, une minorité heureusement, affichent parfois un comportement peu acceptable envers nos bénévoles et nous le déplorons vivement.

Rappelons une fois encore que notre association a besoin de toutes les forces vives des bénévoles et des collectivités pour fonctionner. Nous invitons toutes les personnes intéressées, qui en ont la possibilité, à nous rejoindre dans un instant lors du renouvellement des membres du conseil d'administration. Nous espérons que certains d'entre vous répondront présent.

La pérennité de notre structure passe par l'ensemble des membres du CA, les référents, les bénévoles, les intervenants et collectivités locales, en somme par vous tous.

Un grand merci à vous et merci pour votre attention.

Les membres du bureau.

Annexe 2 – Bilan 2018/2019

Activités	Recettes	Dépenses	Solde	Effectif
Art créatif Matériel	1 173,00 €	1 410,75 € 104,90 €	-342,65 €	12 enfants
Atelier éveil théâtral	643,00 €	1 048,00 €	-405,00 €	18 enfants
Bibliothèque		342,27 €	-342,27 €	
Baby-Mouv	1 482,50 €	2 640,00 €	-1 157,50 €	19 enfants
Stage couture Materiel	2 315,00 €	2 200,00 €	115,00 €	8 élèves par stage (6 stages)
Modern-Jazz	5 462,00 €	6 644,00 €	-1 182,00 €	54 élèves
Djembe	1 138,50 €	1 540,00 €	-401,50 €	10 adultes
Guitare	4 712,75 €	8 100,00 €	-3 387,25 €	lundi 18 mardi 13
Gym	1 209,50 €	1 676,99 €	-467,49 €	13 adultes
Hip-hop	1 638,00 €	3 041,00 €	-1 403,00 €	21
Break-Dance	600,00 €	1 269,00 €	-669,00 €	6
Danse en ligne	839,00 €	269,00 €	570,00 €	18
Peinture dessin Materiel	1 424,00 €	3 071,20 € 142,32 €	-1 789,52 €	11 adultes 1 enfants

<i>Pilates</i>	9 984,50 €	6 099,00 €	3 885,50 €	83 adhérentes sur 4 cours
<i>Qigong</i> <i>charges</i>	1 991,00 €	1 110,00 € 637,74 €	243,26 €	22 adhérentes
<i>Rythme & Gym</i> <i>Materiel</i>	2 440,30 €	3 394,80 €	-954,50 € -	29 élèves en 2 cours
<i>Sophrologie</i>	5 723,00 €	4 086,00 €	1 637,00 €	36 adherents
<i>Tennis de table</i> <i>Materiel</i>	729,50 €	<u>120,00 €</u> -	609,50 €	9 enfants 12 adultes
<i>Théâtre</i> <i>charges</i>	3 071,00 €	2 850,00 € 1 730,04 €	-1 509,04 €	2 cours 8 adultes 18 enfants
<i>Yoga Vinyasa</i>	1 362,00 €	2 115,00 €	-753,00 €	12 adhérentes
<i>Zumba Kid's</i>	4 316,00 €	6 969,00 €	-2 653,00 €	45 enfants 4 groupes
<i>Zumba Mercredi</i>	4 360,50 €	3 039,00 €	1 321,50 €	36 adhérents
<i>Forum</i>	195,00 €	673,52 €	-478,52 €	
<i>Stage qi gong</i>		100,00 €	-100,00 €	
<i>Stage danse de salon</i>	160,00 €	50,00 €	110,00 €	
<i>Stage yoga</i>	50,00 €	100,00 €	-50,00 €	
<i>Stage de salon enfants</i>	20,00 €	50,00 €	-30,00 €	
<i>Stage de hockey</i>		60,00 €	-60,00 €	
<i>Apero concert</i>		240,00 €	-240,00 €	
<i>MJC en Scène</i>	177,00 €	796,72 €	-619,72 €	
<i>Gala de danse</i>	1 257,00 €	717,00 €	540,00 €	

RECETTES ET DEPENSES GENERALES				
Adhésion fédération des MJC		15,00 €	-15,00 €	
Assurances	55,70 €	641,73 €	-586,03 €	
Frais bancaires		91,50 €	-91,50 €	
frais de fonctionnement		1 327,53 €	-1 327,53 €	
FRAIS CHEQ VAC		168,75 €	-168,75 €	
Publicité		576,00 €	-576,00 €	
Réception	30,00 €	81,79 €	-51,79 €	
Frais postaux et téléphone		477,98 €	-477,98 €	
Subvention Mairie Audrieu	10 200,00 €		10 200,00 €	2 années+1200 maire
Subvention Mairie Brouay	300,00 €		300,00 €	2 années
Subvention Mairie Loucelles	160,00 €		160,00 €	
subvention St Vaast	140,00 €		140,00 €	2 années
Subvention Fédèration des MJC	1 500,00 €		1 500,00 €	
subvention Tilly	3 320,00 €		3 320,00 €	1600+1750
subvention Cristot	480,00 €		480,00 €	2 années
Subvention ducy	360,00 €		360,00 €	
Subvention Saint Paul du Vernay	90,00 €		90,00 €	
subvention Trungy	180,00 €		180,00 €	
Subvention Carcagny	60,00 €		60,00 €	
Subvention Chouain	160,00 €		160,00 €	
Subvention Hôttot les bagues	165,00 €		165,00 €	
TOTAUX	75 674,75 €	71 817,53 €	3 857,22 €	

nouvelle activité

activité par mois

Annexe 3 – Prévisionnel 2019/2020

Activités	Recettes	Dépenses	Solde	Effectif prévisionnel
Atelier expression éveil théâtral 8 séances	840,00 €	1 048,00 €	-208,00 €	23 enfants
Baby-Mouv	1 500,00 €	2 640,00 €	-1 140,00 €	18 enfants
Stage couture Materiel	2 100,00 €	2 100,00 €	0,00 €	8 élèves par stage (6 stages)
Modern-Jazz	7 230,00 €	7 215,00 €	15,00 €	55 enfants et 14 adultes
Djembe	980,00 €	1 500,00 €	-520,00 €	6 adultes et 2 enfants
Guitare	5 350,00 €	8 100,00 €	-2 750,00 €	15 adultes et 20 enfants
Gym	1 490,00 €	1 440,00 €	50,00 €	16 adultes
Hip-hop	1 980,00 €	3 000,00 €	-1 020,00 €	2 cours 20 eleves
Break-Dance	1 980,00 €	3 000,00 €	-1 020,00 €	2 cours 20 eleves
Danse en ligne	1 080,00 €	500,00 €	580,00 €	22
Peinture dessin Materiel	1 940,00 €	1 000,00 € 150,00 €	790,00 €	14 adultes et 9 enfants
Pilates	8 781,11 €	6 000,00 €	2 781,11 €	73 adhérentes sur 4 cours
Qigong charges	1 410,00 €	1 110,00 € 615,00 €	-315,00 €	16 adhérentes

Rythme & Gym	2 575,00 €	3 360,00 €	-1 204,45 €	31 élèves en 2 cours
Materiel tapis		419,45 €	-	
Sophrologie	5 085,00 €	4 050,00 €	1 035,00 €	33 adherents
Tennis de table	615,00 €		535,00 €	10 adultes et 9 enfants
Materiel		80,00 €	-	
Théâtre	1 575,00 €	1 725,00 €	-1 503,75 €	1 cours enfants 15
charges		1 353,75 €		
Yoga Vinyasa	1 810,00 €	2 115,00 €	-305,00 €	14 adhérentes
Zumba Kid's	3 310,00 €	5 460,00 €	-2 150,00 €	30 enfants 3 groupes
Danse de Salon adultes	2 340,00 €	1 500,00 €	840,00 €	18 adultes
Forum	135,00 €	240,00 €	-105,00 €	

RECETTES ET DEPENSES GENERALES				
Adhésion fédération des MJC		15,00 €	-15,00 €	
Assurances		700,00 €	-700,00 €	
Frais bancaires		80,00 €	-80,00 €	
frais de fonctionnement		1 700,00 €	-1 700,00 €	
FRAIS CHEQ VAC		170,00 €	-170,00 €	
Publicité		400,00 €	-400,00 €	
Réception		550,00 €	-550,00 €	
Frais postaux et téléphone		200,00 €	-200,00 €	
Subvention Mairie Audrieu	4 500,00 €		4 500,00 €	
Subvention Mairie Brouay	150,00 €		150,00 €	
Subvention Mairie Loucelles	0,00 €		0,00 €	
subvention St Vaast	80,00 €		80,00 €	
Subvention Fédération des MJC	1 400,00 €		1 400,00 €	
subvention Tilly	1 720,00 €		1 720,00 €	
subvention Cristot	240,00 €		240,00 €	
Subvention ducy	180,00 €		180,00 €	
subvention Trungy	80,00 €		80,00 €	
Subvention Carcagny	60,00 €		60,00 €	
Subvention St Paul du Vernay	90,00 €		90,00 €	
Subvention Chouain	110,00 €		110,00 €	
Subvention Hôttot les bagues	150,00 €		150,00 €	
TOTAUX	62 866,11 €	63 536,20 €	-670,09 €	

Annexe 4

Composition du nouveau Conseil d'Administration de la MJC Val de Seulles

Novembre 2019

En couleur, les nouveaux membres

Baudouin	Aude
Burnel	Elsa
Delaunay	Marie-Laure
Dissez	Philippe
Cudeville	Brigitte
Eloy	Jean Claude
Heroult	Isabelle
Janssen	Jennifer
Jean	Pauline
Lagarde	Philippe
Le Nouy	Fabienne
Leclerc	Dominique
Lemonnier	Loïse
Lemonnier	Véronique
Lerichomme	Pascal
Malherbe	Sylvie
Maffione	Angelo
Noire	Marlène
Sibiril	Sylvie
Villeroy	Pascal